

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL OÙ S'INFORMER EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ?

• TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

L'essentiel de la réglementation relative au bien-être des travailleurs se retrouve dans la loi du 4 août 1996 et ses arrêtés d'exécution. Ceux-ci constituent peu à peu le « Code sur le bien-être au travail ».

On peut trouver une version actualisée de tous ces textes sur le site du SPF Emploi (www.emploi.belgique.be, rubrique « bien-être »). Un recueil de ces textes (« Réglementation sur le bien-être au travail ») peut également être obtenu auprès du SPF Emploi, mais il n'est mis à jour que tous les 4 ans, à l'occasion des élections sociales.

• LIENS ET CONTACTS UTILES

Le Service public fédéral (SPF) Emploi, travail et concertation sociale

www.emploi.belgique.be

Le site du SPF Emploi contient une foule d'informations et de documents en matière de bien-être au travail : réglementation en version coordonnée, explications diverses, formulaires et documents à télécharger...

Le SPF Emploi publie également de nombreuses brochures en la matière, qui peuvent être commandées ou téléchargées sur le site.

Le conseiller en prévention du service interne ou externe de prévention et de protection au travail

Sa mission est d'assister l'employeur dans toutes les démarches et obligations en rapport avec le bien-être des travailleurs. N'hésitez pas à le consulter !

Quelques-uns des services externes publient sur leur site internet des informations intéressantes pour les employeurs (www.cesi.be, www.securex.be, ...).

Les directions régionales « contrôle du bien-être au travail »

Ces directions générales ne sont pas chargées que du contrôle, mais ont également une mission de conseil. Leur liste est disponible sur le site du SPF emploi, sous la rubrique bien-être (cliquer en haut de page sur « renseignements complémentaires »).

D'autres références encore

- le centre de connaissance belge sur le bien-être au travail : www.beswic.be
- le site de la stratégie SOBANE de gestion des risques professionnels : www.sobane.be
- un site consacré au bien-être psycho-social au travail (violences, harcèlement moral et sexuel, stress): www.respectautravail.be